



SA au capital de 27 500 000 dinars divisé en 2 750 000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
Identifiant unique : 0496311P ; Tel : 00 216 31 341 350 ; Fax : 00 216 70 022 289

Attijari Leasing a été notée « A- » (tun) avec perspective stable et « F2 » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 18 octobre 2022. Cette notation a été confirmée le 11 octobre 2023.

**NOTE D'OPERATION RELATIVE A L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE
L'EMPRUNT OBLIGATAIRE ORDINAIRE « ATTIJARI LEASING 2024-1 »
DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MONTANT MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS**

Émis par appel public à l'épargne

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt est réparti en deux catégories A et B comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,60%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,50%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

Notation de l'emprunt*

La présente émission obligataire a reçu la note « A- (EXP) (tun) » * par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 25 janvier 2024

Visa n° 24 / 1118 du 07 FEV. 2024 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14/11/1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

Monsieur Jamel CHAMMEM

Directeur chargé des activités supports d'Attijari Leasing

Tel : 00 216 31 341 350 - Fax : 00 216 70 022 289

Organisme conseil responsable de l'élaboration de la note d'opération

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



Attijari Finances
TUNISIE

Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel : 00 216 31 341 300

Fax : 00 216 71 965 615



التجاري الوساطة
Attijari Intermédiation

Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel : 00 216 71 108 900

Fax : 00 216 71 860 346

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « Attijari Leasing 2023 » enregistré par le CMF en date du 18 juillet 2023 sous le n°23-004 et de son actualisation enregistrée auprès du CMF en date du 7 février 2024 sous le n° 23-004 /001.

La présente note d'opération et l'actualisation du document de référence « Attijari Leasing 2023 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie – 1053 les Berges du lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Février 2024

* Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de souscription, sur son site internet : www.fitchratings.com

SOMMAIRE

FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2024-1 »	3
CHAPITRE 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION	6
I. Responsables de la note d'opération	7
II. Organisme Conseil responsable de l'élaboration de la note d'opération	8
III. L'Intermédiaire en bourse chargé de l'opération	9
IV. Responsable de l'information	10
CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	11
I. Renseignements relatifs à l'opération	12
II. Caractéristiques des titres émis	13
III. Renseignements généraux	19
IV. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	20
BULLETIN DE SOUSCRIPTION	21

FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2024-1 »

L'emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2024-1** » est émis pour un montant de 20 000 000 de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars de nominal, selon les conditions suivantes :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,60%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,50%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

Dénomination de l'emprunt	Attijari Leasing 2024-1
Montant	20 000 000 de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars.
Nombre d'obligations à émettre	200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations.
Valeur Nominale des obligations	100 dinars par obligation.
Prix d'émission	100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	100 dinars par obligation.
Forme des obligations	Nominative.
Date de jouissance en intérêts	<p>Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à compter de la date effective de sa souscription et libération.</p> <p>Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions soit le 22 mars 2024 seront décomptés et payés à cette dernière date.</p> <p>Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au 22 mars 2024, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.</p>
Taux d'intérêt	<p>Les obligations du présent emprunt « Attijari Leasing 2024-1 » seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur selon la catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Catégorie A : taux fixe de 10,60% ; ▪ Catégorie B : taux variable de TMM+2,50%.
Durée totale	Les obligations sont émises pour 5 ans (catégorie A et catégorie B).
Durée de vie moyenne	3 ans pour les deux catégories A et B.
Duration (taux fixe)	2,643 années

Taux de rendement actuariel (taux fixe)	10,60% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
Marge actuarielle (taux variable)	2,50% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
Amortissement	Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année.
Souscriptions et versements	Les souscriptions et les versements seront reçus à compter du 22 février 2024 auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.
Clôture des souscriptions	Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du 22 février 2024 et clôturées au plus tard le 22 mars 2024 . Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations. En cas de non-placement intégral de l'émission au 22 mars 2024 , le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date. Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.
Paiement	Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 22 mars de chaque année, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing. Le premier paiement en intérêts aura lieu le 22 mars 2025 pour les deux catégories. Le premier remboursement du capital aura lieu le 22 mars 2025 pour les deux catégories.
Fiscalité des titres	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires	L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations « Attijari Leasing 2024-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.
Garantie	Le présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 » n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Notation de l'émission	<p>L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 25/01/2024, la note provisoire à long terme « A- (EXP) (tun) », à l'emprunt objet de la présente note d'opération.</p> <p>La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com</p> <p>Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.</p>
Notation de la société	<p>En date du 11 octobre 2023, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société Attijari Leasing à 'A-(tun)' avec perspective stable et la note nationale à court terme à 'F2 (tun)'.</p>
Cotation en Bourse	<p>Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2024-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.</p>
Prise en charge par Tunisie Clearing	<p>Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.</p>
Tribunal compétent en cas de litige	<p>Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.</p>
Mode de représentation des obligataires	<p>Droit commun régissant la représentation des obligataires</p>
Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	<p>Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.</p>

Chapitre 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

I. RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

Identité	M. Moez TERZI	M. Khaled BEN JEMAA
Fonction	Directeur Général	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-Eddine pacha - 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 350	00 216 71 901 340
Numéro de fax	00 216 70 022 289	00 216 71 905 561
Adresse électronique	Moez.terzi@attijarileasing.com.tn	Khaled.benjema@planet.tn

ATTESTATION DES RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. ».

M. Moez TERZI
Directeur Général
Attijari Leasing




M. Khaled BEN JEMAA
Président du Conseil d'Administration
Attijari Leasing


Président du Conseil d'Attijari Leasing
Mr/Khaled BEN JEMAA

II. ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	M. Hedi BEN NACEUR
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 302
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	h.bennaceur@attijari.tn

ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité de la présente note d'opération ».

Attijari Finances Tunisie
M. Hedi BEN NACEUR
ATTIJARI FINANCES TUNISIE
Hedi BEN NACEUR
Directeur Général
Directeur Général
Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac 1053 - TUNIS
Tél: 31 341 300 Fax: 71 965 615

III. L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

Dénomination ou raison sociale	Attijari Intermédiation
Représentant légal	M. Hichem BEN ROMDHANE
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 108 900
Numéro de fax	00 216 71 860 346
Adresse électronique	BENROMDHANE.HICHEM@attijaribourse.com.tn

ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente note d'opération ».



IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Identité	M. Jamel CHAMMEM
Fonction	Directeur chargé des activités supports d'Attijari Leasing
Adresse	Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 350
Numéro de fax	00 216 70 022 289
Adresse électronique	jamel.chammem@attijarileasing.com.tn

La notice légale est publiée au JORT n°19 du 13 février 2024.

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° 24 / dt 118 07 FEV. 2024
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYE!

Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

I.1 DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION DE L'EMPRUNT

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing réunie le **26 avril 2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration d'Attijari Leasing réuni le **24 novembre 2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire ordinaire d'un montant de **20 millions** de dinars susceptible d'être porté à **30 millions** de dinars et a délégué à la Direction Générale les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **11 janvier 2024**, le Directeur Général d'Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 10,60% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,50% ;
- Remboursement : annuel constant.

I.2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

Montant nominal de l'emprunt

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à **20 000 000** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 000 000** de dinars, divisé en **200 000** obligations susceptibles d'être portées à un maximum de **300 000** obligations de nominal **100** dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut du présent emprunt est de **20 000 000** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 000 000** de dinars. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion s'élèvent à **88 500¹** dinars, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à **20 000¹** dinars, les frais de la BVMT sont de **13 500²** dinars hors taxes, les frais de Tunisie Clearing pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à **26 249³** dinars hors taxes, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie etc... sont estimés à **3 000** dinars, soit un total de frais approximatifs de **151 249** dinars et un produit net de l'emprunt de **29 848 751** dinars.

Désignation	Produit global	Produit par obligation
Produit brut	30 000 000	100,000
Total des frais	151 249	0,504
Produit Net	29 848 751	99,496

¹ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 DT et sont donnés à titre indicatif sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF qui est calculée automatiquement sur la base du montant maximum de l'emprunt. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

² Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que la jouissance et l'admission de l'emprunt « Attijari Leasing 2024-1 » interviendront au premier trimestre de 2024.

³ Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions.

I.3 PERIODE DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **22 février 2024** et clôturés au plus tard le **22 mars 2024**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (Cf-Notation de l'emprunt-p18-).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **22 mars 2024**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

I.4 ORGANISME FINANCIER CHARGE DE RECUEILLIR LES SOUSCRIPTIONS DU PUBLIC

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22 février 2024** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des Lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

I.5 BUT DE L'EMISSION

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2024 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 308 millions de dinars.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

II.1 NATURE, FORME ET DELIVRANCE DES TITRES

Dénomination de l'emprunt	« Attijari Leasing 2024-1 »
Nature des titres	Titres de créance
Forme des obligations	Nominative
Catégorie des titres	Obligations ordinaires
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.
Législation sous laquelle les titres sont créés	Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

II.2 PRIX DE SOUSCRIPTION, D'EMISSION ET MODALITES DE PAIEMENT

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

II.3 DATE DE JOUISSANCE EN INTERETS

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 mars 2024** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **22 mars 2024**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

II.4 DATE DE REGLEMENT

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

II.5 TAUX D'INTERET

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la Catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **10,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la Catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) **+2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **février de l'année N-1** au mois de **janvier de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

II.6 INTERETS

Les intérêts sont payés à terme échu le **22 mars** de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie A est prévue pour le **22 mars 2029**.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 dinars serait de **9 540 000 dinars** si l'emprunt serait souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de **10,60%**.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie B est prévue pour le **22 mars 2029**.

Le montant total des intérêts au cas où l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de **TMM+2,50%** (en considérant un taux nominal de **10,50%** calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois **février 2023** au mois de **janvier 2024**, à titre indicatif), devrait s'élever à **9 450 000 dinars**.

II.7 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année pour les deux catégories.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 mars 2029** pour les deux catégories.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT). Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs, majorée d'une marge de 2,50%, (soit la moyenne des TMM + 2,50%).

Pour les besoins de calcul, il a été retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de février 2023 au mois de janvier 2024) soit 8,0% majorée de 2,50%, soit 10,50%.

Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations	200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations réparties en deux catégories susmentionnées.
Valeur nominale de l'obligation	100 dinars
Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en bourse	22 mars 2024
Date du 1^{er} paiement des intérêts	<u>Catégorie A et catégorie B : 22 mars 2025</u>
Date du 1^{er} remboursement en capital	<u>Catégorie A et catégorie B : 22 mars 2025</u>
Date de la dernière échéance	<u>Catégorie A et catégorie B : 22 mars 2029</u>
Amortissement par obligation	Amortissement annuel constant de 20 dinars, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation et ce, à partir de la 1 ^{ère} année suivant la date limite de la clôture des souscriptions.
Taux d'intérêt nominal	Catégorie A : Taux fixe de 10,60% brut l'an Catégorie B : Taux variable de TMM+2,50% : A titre indicatif, la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de février 2023 au mois de janvier 2024) est de 8,0% majorée de 2,50%, soit un taux d'intérêt de 10,50% brut par an.

Définition du TMM

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Evolution du TMM durant les cinq dernières années

En %	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Janvier	7,24000	7,81000	6,15000	6,19000	7,96000	7,9800
Février	7,28000	7,84000	6,23000	6,25000	8,02000	
Mars	7,90000	7,35000	6,23000	6,26000	8,05000	
Avril	7,86000	6,80000	6,25000	6,26000	8,01000	
Mai	7,83000	6,80000	6,25000	6,60000	8,00000	
Juin	7,83000	6,80000	6,26000	7,01000	8,00000	
Juillet	7,83000	6,82000	6,29000	7,02000	8,00000	
Août	7,83000	6,79000	6,26000	7,03000	8,00000	
Septembre	7,82000	6,76000	6,25000	7,03000	8,00000	
Octobre	7,81000	6,30000	6,24000	7,23000	7,99000	
Novembre	7,80000	6,13000	6,25000	7,27000	7,99000	
Décembre	7,81000	6,12000	6,25000	7,26000	7,99000	

Source : BCT

Pour toutes les catégories, on suppose que le montant souscrit est de 30 000 000 de dinars

II.8 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE A AU TAUX FIXE DE 10,60%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 » a été souscrit dans sa globalité à la catégorie A au taux fixe de de 10,60% brut l'an.

✓ Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe de 10,60%

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2025		6 000 000	24 000 000	3 180 000	9 180 000
2026		6 000 000	18 000 000	2 544 000	8 544 000
2027		6 000 000	12 000 000	1 908 000	7 908 000
2028		6 000 000	6 000 000	1 272 000	7 272 000
2029		6 000 000	0	636 000	6 636 000
		30 000 000		9 540 000	39 540 000

✓ Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 10,60%

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2025		20,000	80,000	10,600	30,600
2026		20,000	60,000	8,480	28,480
2027		20,000	40,000	6,360	26,360
2028		20,000	20,000	4,240	24,240
2029		20,000	0,000	2,120	22,120
		100,000		31,800	131,800

II.9 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE B AU TAUX VARIABLE DE TMM+2,50%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de TMM+2,50%.

✓ Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable de TMM +2,50% (10,50% à titre indicatif)

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2025		6 000 000	24 000 000	3 150 000	9 150 000
2026		6 000 000	18 000 000	2 520 000	8 520 000
2027		6 000 000	12 000 000	1 890 000	7 890 000
2028		6 000 000	6 000 000	1 260 000	7 260 000
2029		6 000 000	0	630 000	6 630 000
		30 000 000		9 450 000	39 450 000

✓ Tableau d'amortissement par obligation au taux variable de TMM+2,50% (10,50% à titre indicatif)

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2025		20,000	80,000	10,500	30,500
2026		20,000	60,000	8,400	28,400
2027		20,000	40,000	6,300	26,300
2028		20,000	20,000	4,200	24,200
2029		20,000	0	2,100	22,100
		100,000		31,500	131,500

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 millions de dinars.

Attijari Leasing s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 millions de dinars.

II.10 PRIX DE REMBOURSEMENT

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

II.11 PAIEMENT

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 mars** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22 mars 2025** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

II.12 TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL ET MARGE ACTUARIELLE

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,60%** l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **janvier 2024** (à titre indicatif) qui est égale à **8,0%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,50%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

II.13 DUREE TOTALE, DUREE DE VIE MOYENNE ET DURATION DE L'EMPRUNT

Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans** pour les deux catégories.

Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les deux catégories de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 » est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t.F_t / (1+i)^t \right) / \left(\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t \right)$$

Avec :

- T est le nombre de période ;
- F_t est le flux de la période t ;
- i est le taux d'intérêt de la période.

Pour les obligations de Catégorie A

La duration pour les présentes obligations de la Catégorie A de cet emprunt est de **2,643** années.

II.14 GARANTIE

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

II.15 NOTATIONS

II.15.1 Notation de la société

Le 11 octobre 2023, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : A - (tun) avec perspective stable ;
- Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : [Attijari Leasing Credit Ratings : Fitch Ratings](#)

II.15.2 Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme « **A- (EXP) (tun)** », à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **25/01/2024**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Attijari Leasing s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux concessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

II.16 MODE DE PLACEMENT

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

II.17 ORGANISATION DE LA REPRESENTATION DES OBLIGATAIRES

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

II.18 FISCALITE DES TITRES

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (**10 000 dinars**) sans que ce montant n'excède six mille dinars (**6 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

III. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

III.1 INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE PAR LA SOCIETE EMETTRICE POUR LA TENUE DU REGISTRE DES OBLIGATAIRES

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « Attijari Leasing 2024-1 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

III.2 MARCHE DES TITRES

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2023, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2024-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

III.3 PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

III.4 TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGE

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

IV. RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 dinars divisé en 2 750 000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
Identifiant unique : 0496311P; Tel : 00 216 31 341 350 ; Fax : 00 216 70 022 289

Attijari Leasing a été notée « A- » (tun) avec perspective stable à long terme et « F2 » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 11 octobre 2023

Emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 »

d'un montant de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune

Émis par appel public à l'épargne
L'emprunt est réparti en deux catégories A et B comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,60%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,50%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission obligataire a reçu la note « A- (EXP) (tun) » à long terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du 25/01/2024

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/04/2023

Délibération du Conseil d'Administration du 24/11/2023

Fixation des conditions de l'emprunt par la Direction Générale en date du 11/01/2024

Visa du Conseil du Marché Financier..... **№ 24 / 11 18** du **07 FEV. 2024**

Notice légale publiée au JORT n°19 du 13/02/2024

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (Nous) soussigné (s)

Nom & Prénom¹ : M^{me} M^{lle} M^r.....
Nationalité : Pièce d'identité (1) : CIN Carte de séjour Passeport
N°..... Délivré le :/..../..... à
Profession/activité :
Adresse : Code postale : Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1) : De moi-même
 Du mandat en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont **copie originale ou conforme est jointe à la présente**

Identité du mandant :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M ^{lle} <input type="checkbox"/> M ^r Nom & Prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N°..... Délivré le :/..../..... à Profession/activité : Adresse : Code postale : Pays : Tel :	Personne Morale : Raison sociale : Identifiant unique n° :
---	---

Déclare (ons) souscrire à :

- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2024-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de 10,60% ;
- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2024-1 » de la Catégorie B d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de TMM+2,50%.

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 22 mars 2024, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 22 mars de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 22 mars 2024 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les deux catégories A et B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « Attijari Leasing 2023 », de son actualisation et une copie de la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres, formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons)²

- En espèces
- Par chèque n°..... Tiré sur Agence.....
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez..... agence.....

- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2024-1 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 10,60% ; durée 5 ans ;
- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2024-1 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de TMM+2,50% ; durée 5 ans.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
le second servant de souche⁴
Tunis, le.....
Signature

¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Copie

Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 dinars divisé en 2 750 000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
 Identifiant unique : 0496311P; Tel : 00 216 31 341 350 ; Fax : 00 216 70 022 289

Attijari Leasing a été notée « A- » (tun) avec perspective stable à long terme et « F2 » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 11 octobre 2023

Emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 »

d'un montant de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune

Émis par appel public à l'épargne
 L'emprunt est réparti en deux catégories A et B comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,60%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,50%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission obligataire a reçu la note « A- (EXP) (tun) » à long terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du 25/01/2024

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/04/2023

Délibération du Conseil d'Administration du 24/11/2023

Fixation des conditions de l'emprunt par la Direction Générale en date du 11/01/2024

Visa du Conseil du Marché Financier..... **№ 24 / 11 - 18** du **07 FEV. 2024**

Notice légale publiée au JORT n°19 du 13/02/2024

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (Nous) soussigné (s)

Nom & Prénom ¹ : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr.....	Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
Nationalité :	Délivré le :/..../..... à
N° :	à
Profession/activité :	Code postale : Pays : Tel :
Adresse :	

Agissant pour le compte (1) : De moi-même
 Du mandat en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont **copie originale ou conforme est jointe à la présente**

Identité du mandant :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne Morale :
Nom & Prénom :	Raison sociale :
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	Identifiant unique n° :
N° :	
Délivré le :/..../..... à	
Profession/activité :	
Adresse :	Code postale : Pays : Tel :

Déclare (ons) souscrire à :

- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2024-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de 10,60% ;

- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2024-1 » de la Catégorie B d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de TMM+2,50%.

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 22 mars 2024, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 22 mars de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 22 mars 2024 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les deux catégories A et B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « Attijari Leasing 2023 », de son actualisation et une copie de la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres, formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons)²

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur Agence.....
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence.....

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)

- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2024-1 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 10,60% ; durée 5 ans ;

- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2024-1 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de TMM+2,50% ; durée 5 ans.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
 le second servant de souche⁴

Tunis, le.....
 Signature

¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »